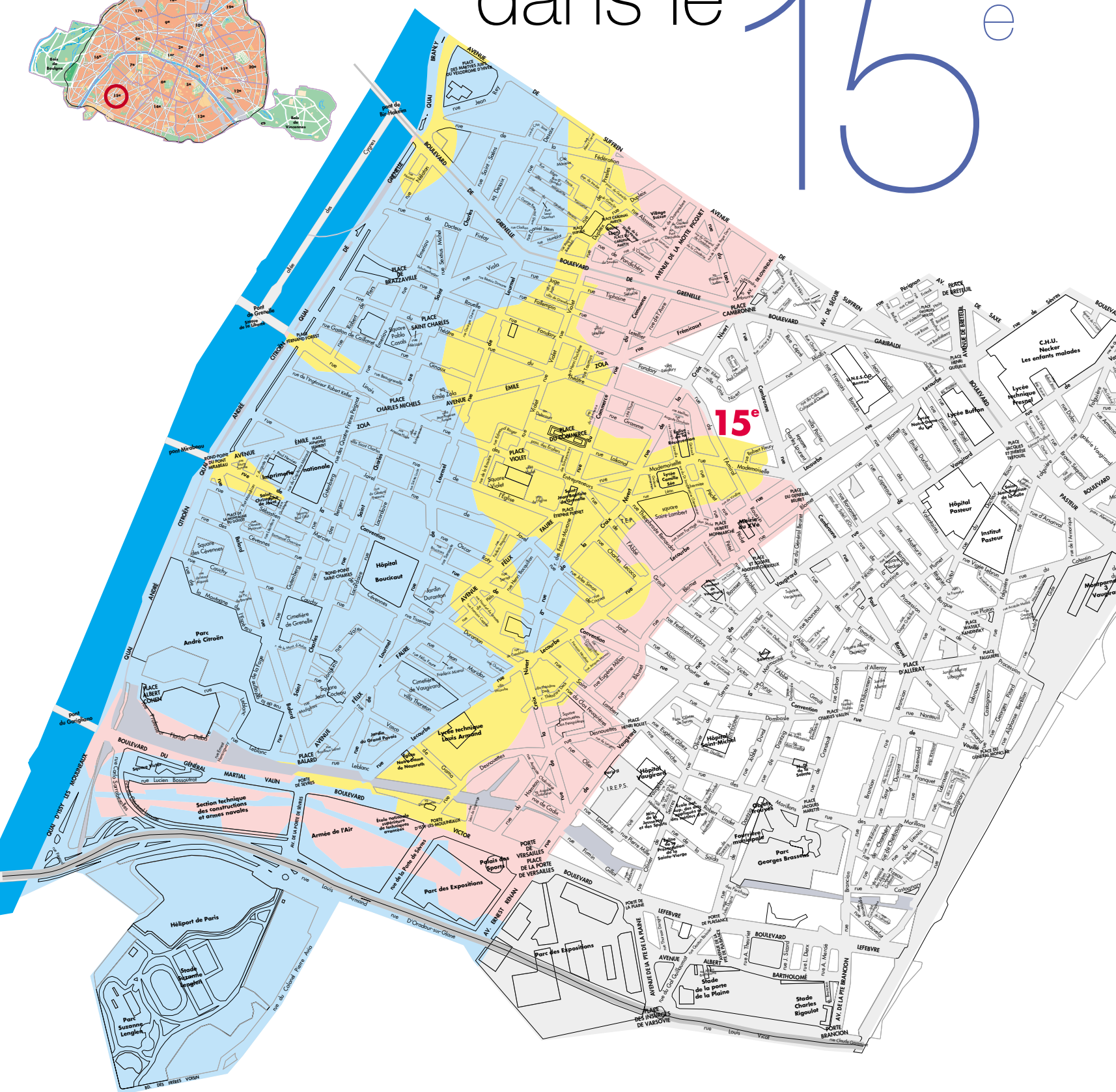


# Si la Seine était en Crue dans le 15<sup>e</sup>



## Hauteurs d'eau

Pour les crues à Paris, la référence prise en compte est la hauteur d'eau à l'échelle dite d'Austerlitz (située à hauteur du pont du même nom).

- À partir de 3 m, on commence à fermer les voies sur berge (ce qui arrive presque tous les ans).
  - À 4,30 m, la navigation est interdite sur la Seine.
  - À partir de 6 m, des protections sont mises en place pour éviter la submersion de certains quartiers et permettre la continuité des services publics. La dernière crue ayant atteint 6 m date de 1982.
  - À partir de 7 m, les conséquences sur la vie des Parisiens commencent à être très sensibles. Au-delà de 7 m, la dernière crue remonte à 1955 (7,14 m) et 1924 (7,30 m).
  - À 8 m, certains quartiers sont inondés, de nombreux services publics sont suspendus ou perturbés. Certains Parisiens peuvent être déplacés.
- Le retour complet à la normale n'aura lieu que plusieurs semaines après la remise en état nécessaire des installations inondées.
- Au-delà de 8 m, les crues les plus importantes connues sont la crue de 1910 (8,62 m) et celle de 1658.

La carte indique si votre rue serait sous l'eau, si vos caves et sous-sols seraient inondés. Certaines zones au-delà de celles touchées directement par la crue, pourraient aussi être privées d'électricité car le réseau qui les alimente serait inondé. En cas de crue du type de celle de 1910, les transports publics seraient fortement perturbés : le métro et le RER ne fonctionneraient plus dans le centre de Paris, la circulation des trains serait arrêtée sur les réseaux Sud-Est et Sud-Ouest et les gares de Lyon et d'Austerlitz fermeraient. Les autobus ne circuleraient que sur les voies praticables et un certain nombre de ponts ne seraient pas accessibles. L'absence d'électricité aurait des conséquences sur le fonctionnement des divers réseaux, notamment sur le téléphone et le chauffage urbain.

**C'est pourquoi, la Mairie de Paris entreprend dès 2004 d'importants travaux de protection qui permettront à partir de 2005 de limiter considérablement le risque de débordement du fleuve.** L'ensemble des grandes entreprises publiques (EDF, Gaz de France, RATP, France Télécom...) et la Ville dont elles sont les concessionnaires préparent des plans d'action pour limiter l'impact des crues et donc certains des risques de perturbation dans votre vie quotidienne évoqués ci-dessus.

## Légende

**Zone bleue :** inondation des sols par débordement du fleuve.

**Zone jaune :** risque d'inondation des sous-sols et caves.

**Zone rose :** alimentation électrique fragilisée avec risque de coupure.